

Anfh e-MULTI+

Le dispositif MULTI+
en version e-learning

Anfh e-MULTI+

Les nouveautés e-MULTI+...

- un format digitalisé
- des quiz interactifs, des vidéos, des jeux
- des contenus réglementaires actualisés

Et toujours...

- des animateurs et/ou des co-animateurs



Les établissements peuvent déployer e- MULTI+ selon **trois** **modalités** :

01

En multimodal

Les agents suivent un court module de prérequis (durée estimée : 45min), puis bénéficient d'une séance en présentiel pour tester et consolider leurs acquis avec un animateur.

A l'image d'un ludique jeu télévisé, les stagiaires testent et échangent sur leurs acquis avec l'animateur, dans une logique de « classe inversée ».

1. Multimodal
2. Présentiel enrichi de media
3. 100% en ligne

L'ANFH met à la disposition des établissements des outils pour les animateurs:

- Parcours à suivre comme prérequis : « Mieux comprendre sa carrière et son environnement professionnel » - durée estimée : 3h30/ 100% en ligne
- Parcours « Animer en multimodal » – durée estimée : 1h30/ 100% en ligne
- Jeu à projeter
- Support d'animation avec les bonnes réponses aux questions du jeu.

02

En présentiel enrichi de media

Les agents suivent e-MULTI+ en présentiel, à l'aide de modules animés qui rendent la session plus ludique et plus interactive - durée : au choix de l'établissement.

1. Multimodal
2. Présentiel enrichi de media
3. 100% en ligne

L'ANFH met à la disposition des établissements des outils pour les animateurs:

- Parcours à suivre comme prérequis : « Mieux comprendre sa carrière et son environnement professionnel » - durée estimée : 3h30/ 100% en ligne
- Parcours « Animer en présentiel enrichi de media » – durée estimée : 2h30/ 100% en ligne
- Module « Boîte à outils » à projeter
- Support d'animation à projeter.

03 100% en ligne

Les agents suivent e-MULTI+ 100% en ligne grâce au parcours « Mieux comprendre sa carrière et son environnement professionnel » - durée estimée : 3h30.

1. Multimodal
2. Présentiel enrichi de media
3. 100% en ligne

*L'ANFH conseille fortement les établissements de proposer un accompagnement pédagogique aux agents suivant le parcours 100% en ligne.

Quelle que soit la modalité de déploiement choisie, l'ANFH fournit aux établissements:

Un kit de déploiement en format papier:

- Des guides de la plateforme LMS – administrateur et apprenant
- Une check-list récapitulative pour le déploiement en établissement
- Une fiche « Bonnes pratiques » et des messages-type à utiliser dans l'administration des groupes d'apprenants sur le LMS
- Une procédure de validation des prérequis techniques pour le déploiement du LMS.

Des tutoriels d'utilisation du LMS:

- « Démonstration de la plateforme »
- « Première connexion »
- « Modalités d'accès aux parcours ».

Des outils de communication au sein de l'établissement:

- Plaquette
- Teasers des parcours agents et animateurs.

Un accompagnement dans l'utilisation de la plateforme LMS.

Focus

Anfh e-MULTI+

Mieux comprendre sa carrière et son environnement professionnel

Une progression à travers 8 unités

U1. Découverte des métiers de la FPH

Les différentes familles de métiers: personnel soignant, administratif, achat-logistique, qualité hygiène environnement (cf. Répertoire des métiers).

U2. S'identifier en tant qu'agent de la FPH

Les notions d'échelon, grade, corps, catégorie...

U3. Cartographie de l'hospitalisation en France

Les chiffres-clés des établissements de la FPH en France, les différents secteurs (sanitaire, social, médico-social).

U4. Financement de l'établissement hospitalier et du médico-social

Les principales dépenses et les modes de financement.

U5. Fonctionnement général de l'hôpital

La réglementation et les évolutions législatives, la gouvernance (EHPAD et CH) et les instances.

U6. Définir les étapes de sa carrière

Exemple d'évolution de carrière, en tant qu'agent de la FPH.

U7. Identifier ses droits

Les droits et obligations des agents de la FPH.

U8. Le bulletin de salaire

Décryptage du bulletin de salaire, des primes et des cotisations.

Anfh e-MULTI+
_ _

Questions ?

Découverte des modules ?